

Bonjour,

Vous avez été admis.e en **DEUST 1 Préparateur en pharmacie à l'Université Grenoble Alpes.**

Vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** : **Entre le 8 et le 19 juillet 2024**

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire, merci de contacter la scolarité par mail : [preparateurpharmacie@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:preparateurpharmacie@univ-grenoble-alpes.fr)

## Les inscriptions se déroulent en 3 étapes

### I. Première étape :

Faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 103€, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.

### II. Deuxième étape :

Procéder à votre inscription administrative. En fonction de votre situation, consultez les pages suivantes :

- c'est votre première inscription à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/etape-2-inscription-administrative-600157.kjsp>

- vous êtes déjà inscrit à l'Université Grenoble Alpes (si vous avez déjà été inscrit à l'UGA, votre inscription administrative est qualifiée de "réinscription") -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

### III. Troisième étape :

#### **Dépôt des pièces justificatives sur internet :**

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

#### Pièces qui seront à déposer :

- Carte identité ou passeport,
- **Attestation de responsabilité civile** couvrant l'année universitaire 2024 2025 au nom de l'étudiant (*attention le document doit contenir la garantie des risques liés à la formation*),
- Relevés de notes du BAC, N-1 et années d'études,
- Photo d'identité pour les Primo,
- Le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Ce lien vous sera communiqué à la fin de votre inscription en ligne une fois votre inscription validée. Pour les **Primo**, vous recevrez ce lien **dans les 72h** qui suivent votre IA web par mail.

## PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Vous trouverez toutes les informations ici : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/etudiant-en-situation-de-handicap-1397164.kjsp>

## REUNION DE RENTREE A L'UGA

Une réunion de rentrée à l'UGA aura lieu **le lundi 9 septembre 2024 à GRENOBLE**. Votre CFA vous donnera tous les informations nécessaires sur le déroulement de cette journée.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du vendredi 26 juillet (au soir) au dimanche 25 août**.

Le secrétariat des DEUST